

**CONCOURS DE PECHE CARNASSIERS FLOAT TUBE ET BATEAU DU TECHNI CARPE V2**

Décharges de responsabilités

Décharge de responsabilité pour concours float tube et bateau. Ne met pas en cause le club TECHNI CARPE V2 selon conditions ci-dessous

Je soussigné M .....

Concurrent au concours de carnassiers Float tube et bateau du Techni Carpe V2 du 16 octobre 2022  
J'accepte à assumer ma pleine et entière responsabilité en cas d'accident ou d'incident matériel et humain pendant la durée de la manifestation, y compris les risques liés à l'utilisation d'un bateau ou float tube pendant cette épreuve(Noyade). Je certifie que je possède une assurance responsabilité civile (joindre obligatoirement une copie)

Nom : .....Prénom : .....

Adresse : .....

Signature, suivi de la mention «Lu et Approuvé».....

**Si l'un des concurrents est mineur l'équipier devra forcément être un adulte. L'attestation d'assurance sera celle des parents.**

Décharge de responsabilité coéquipier (seulement pour bateau). Ne met pas en cause le club TECHNI CARPE V2 selon conditions ci-dessous

Je soussigné M .....

Concurrent au concours de carnassier Float tube ou bateau du Techni Carpe V2, le 16 octobre 2022 ,  
J'accepte à assumer ma pleine et entière responsabilité en cas d'accident ou d'incident matériel et humain pendant la durée de la manifestation, y compris les risques liés à l'utilisation d'un bateau pendant cette épreuve( Noyade). Je certifie que je possède une assurance responsabilité civile (joindre obligatoirement une copie)

Nom : .....Prénom : .....

Adresse : .....

Signature, suivi de la mention «Lu et Approuvé».....

**Si l'un des concurrents est mineur l'équipier devra forcément être un adulte. L'attestation d'assurance sera celle des parents.**